

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1419

20 décembre 2005

SOMMAIRE

19 B S.A., Luxembourg	68077	Financière Tag S.A., Luxembourg	68110
A.G.G.U. S.A., Luxembourg	68087	Fineza Holding S.A., Luxembourg	68088
A.G.G.U. S.A., Luxembourg	68087	Fondation Pro Familia, Dudelange	68079
Administration Technique et Travaux Comptables S.A., Luxembourg	68100	GA Fund L, Sicav, Luxembourg	68080
AFIR Holding & Management Company S.A., Luxembourg	68070	Garage Paul Kellen, S.à r.l., Mersch	68099
Albrecht Holding S.A., Luxembourg	68091	Garage Paul Kellen, S.à r.l., Mersch	68108
Alliat R.V. S.A., Luxembourg	68077	GEF, Gestion, Expertise et Fiscalité, S.à r.l., Luxem- bourg	68083
Alvianna Holding S.A., Luxembourg	68069	Geholux Holding S.A., Luxembourg	68085
Amenoffice S.A., Luxembourg	68089	Global Energy Invest Company S.A.	68085
Anosoc S.A.H., Luxembourg	68078	Global Energy Invest Company S.A., Luxembourg	68085
Archetype Holding S.A., Luxembourg	68089	Global Hotel Development Holding S.A., Luxem- bourg	68077
Ardor Investment S.A., Luxembourg	68078	Gotra, GmbH, Wecker	68099
Area Promotions, S.à r.l., Bertrange	68101	H2O Investissements et Finance S.A., Luxem- bourg	68084
Area Promotions, S.à r.l., Bertrange	68103	Hirslanden Investments S.A., Luxembourg	68093
Aristidina S.A., Luxembourg	68068	IDR Holding S.A., Luxembourg	68086
Arnoweb S.A., Luxembourg	68090	Immo-Planning, S.à r.l., Hesperange	68101
Azelis S.A., Luxembourg	68099	Immo-Planning, S.à r.l., Hesperange	68103
Azelis S.A., Luxembourg	68099	Institut Maison de la Beauté, S.à r.l., Olm	68100
Bebop, S.à r.l., Bridel	68088	Interestate Investments S.A., Luxembourg	68066
Blue Tiger Pharma-Net AG, Weiswampach	68067	Interestate Investments S.A., Luxembourg	68066
Bottega Veneta International, S.à r.l., Luxem- bourg	68112	Interestate Investments S.A., Luxembourg	68066
Brasserie Nationale, Bascharage	68068	International Investments & Properties S.A.H., Luxembourg	68069
Cadel Finances S.A., Luxembourg	68078	Invesco GT Continental European Fund, Sicav, Luxembourg	68086
Century Investments S.A., Luxembourg	68087	Investment World Fund, Sicav, Luxembourg	68101
Chalhoub Holding S.A., Luxembourg	68088	John Zink International Luxembourg, S.à r.l., Dudelange	68067
Channel Springs, S.à r.l., Luxembourg	68070	Kamara Holding S.A., Luxembourg	68079
Cimbel Holding S.A., Luxembourg	68084	Keyspan Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	68086
Cofidiar, S.à r.l., Mersch	68110	Laure, S.à r.l., Mersch	68109
Cordalia S.A., Luxembourg	68067	Lux-Trading and Consulting Corporation Holding S.A., Luxembourg	68078
Cordalia S.A., Luxembourg	68067	Luxestate S.A., Mersch	68109
Curvet Europe S.A., Luxembourg	68089	Mauritius S.A., Luxembourg	68085
Defa S.A., Mersch	68109	ML Dom Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	68110
Distribinvest S.A., Luxembourg	68080	Mondi International, S.à r.l., Luxembourg	68093
Euro Assistance Services S.A., Luxembourg	68088		
Euro Holiday Properties S.A., Luxembourg	68084		
Fabilor Investment Holding S.A., Luxembourg	68086		
Financial Services, S.à r.l., Luxembourg	68093		

Mondi International, S.à r.l., Luxembourg	68096	Sarah S.A., Luxembourg	68091
Mondi International, S.à r.l., Luxembourg	68098	Sarah S.A., Luxembourg	68091
Nakar S.A., Luxembourg	68099	Sarah S.A., Luxembourg	68091
ND Capital S.A., Luxembourg	68080	Seurope S.A., Luxembourg	68068
Nisoca Holding S.A., Luxembourg	68083	Société de Développement et de Financement Holding S.A., Luxembourg	68089
Norseman Holding S.A., Luxembourg	68112	Southern Participations S.A.H., Luxembourg	68088
Norseman Holding S.A., Luxembourg	68112	Sovereign Holdings S.A., Luxembourg	68103
O-Reve Holding S.A., Luxembourg	68092	Sun Flower S.A., Luxembourg	68087
Oakcliff Properties S.A., Luxembourg	68076	Tag Domaines & Négoce S.A., Luxembourg	68108
Orlan Invest S.A., Luxembourg	68085	Tag Group (Holdings) S.A., Luxembourg	68109
Parginor S.A., Luxembourg	68077	Tag Group (Holdings) S.A., Luxembourg	68109
PL Invest S.A., Luxembourg	68069	Tag I.D. S.A., Luxembourg	68112
Possible S.A., Luxembourg	68087	Trade Concepts S.A., Luxembourg	68069
Promoland Holding S.A., Luxembourg	68110	Uppsala S.A.H., Luxembourg	68070
Promotion Neuilly S.A., Mersch	68108	Viatrix Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	68101
Property Trust Luxembourg 1, S.à r.l., Luxem- bourg	68105	Viatrix Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	68103
Property Trust Luxembourg 1, S.à r.l., Luxem- bourg	68108	Vietnam Investissements S.A., Luxembourg	68084
R.P.M. Invest, S.à r.l., Luxembourg	68100	Waterfall Finance S.A., Luxembourg	68110
Rea Haus, S.à r.l., Bertrange	68100	Yernik S.A., Luxembourg	68083
Rea Haus, S.à r.l., Bertrange	68100		
Sarah S.A., Luxembourg	68091		

INTERESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.107.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour INTERESTATE INVESTMENTS S.A.

Signature

(079770.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

INTERESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.107.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour INTERESTATE INVESTMENTS S.A.

Signature

(079772.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

INTERESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.107.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2005, réf. LSO-BH04755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour INTERESTATE INVESTMENTS S.A.

Signature

(079768.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

BLUE TIGER PHARMA-NET AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 102.772.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 18 août 2005, réf. DSO-BH00125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 août 2005.

Signature.

(902888.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 septembre 2005.

CORDALIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.741.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12380, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CORDALIA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(069315.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

CORDALIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.741.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 juin 2005

- La société LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Mademoiselle Carole Caspari, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

CORDALIA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069256.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

JOHN ZINK INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3401 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.
R. C. Luxembourg B 17.652.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 2 juin 2005

L'assemblée générale décide d'élire M. Manuel Martinez, M. Douglas W. Harckham, et M. Stephen E. Pirnat en tant que membres du Conseil de Gérance dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

L'assemblée générale décide de déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Manuel Martinez.

L'assemblée générale décide de mandater la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. comme réviseur d'entreprise.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JOHN ZINK INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l.

M. Martinez

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05949. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069805.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BRASSERIE NATIONALE, Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 66.334.

Extrait des décisions de l'assemblée générale du 7 juillet 2005

1. Composition du Conseil d'Administration:

- Monsieur Raymond Martin, président du conseil d'administration;
- Monsieur Georges M. Lentz jr., administrateur et administrateur-délégué;
- Monsieur Réginald Neuman, administrateur;
- Monsieur Hubert Clasen, administrateur;
- Monsieur Josef Simmet, administrateur.

2. Réviseur d'entreprises:

- ERNST & YOUNG, réviseur d'entreprise, est reconduit dans son mandat jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

G. M. Lentz jr.

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069894.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ARISTIDINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 68.766.

Il résulte de différentes lettres du 8 août 2005 envoyées à la société ARISTIDINA S.A., 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 68.766, que Messieurs Alexis Kamarowsky, Federigo Cannizzaro di Belmontino et Jean-Marc Debaty ont démissionné de leur fonction d'Administrateur, que la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes et que le siège social de la société ARISTIDINA S.A., a été dénoncé, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2005.

Pour extrait conforme

INTERCONSULT S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04090. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078748.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

SEUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 70.737.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 4 avril 2005

1. La société FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg est nommée avec effet au 20 décembre 2004 nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de la société HRT REVISION, S.à r.l., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010;

2. Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Christophe Blondeau, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Nour-Eddin Nijar, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg et André Gloumeaud et d'Administrateur-délégué de Monsieur André Gloumeaud, demeurant à rue Via Padre Semeria, 132/5 - Int 5B à San Remo, Italie sont prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078783.3/565/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

TRADE CONCEPTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 102.345.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 13 mai 2005

4. A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de nommer Administrateur-Délégué, chargé de la gestion journalière de la société, Monsieur Christophe Blondeau, employé privé demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, à L-1526 Luxembourg, en accord avec l'Assemblée Générale tenue immédiatement après la constitution le 13 août 2004. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire annuelle à tenir en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078801.3/565/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

ALVIANNA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 86.585.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 5 août 2005

4. L'Assemblée acte la démission en date du 5 août 2005 de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'Administrateur.

5. L'Assemblée décide de nommer Administrateur avec effet immédiat, Monsieur Romain Thillens demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg en remplacement de l'Administrateur démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078803.3/565/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

INTERNATIONAL INVESTMENTS & PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.052.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10155, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen

Administrateur

(068884.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

PL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 87.568.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 24 juin 2005

4. Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler pour un nouveau terme de 6 ans les mandats des Administrateurs de Messieurs Pascal Lebard, Christophe Blondeau, Romain Thillens ainsi que celui de Commissaire aux Comptes de la société HRT REVISION, S.à r.l. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078810.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

AFIR HOLDING & MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 78.766.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires qui s'est tenue le 16 juin 2005 au siège social de la société que:

4. les mandats d'Administrateurs de Monsieur Michel Leclercq, de Madame Marie-Claude Leclercq, de Monsieur Christophe Blondeau et de Monsieur Olivier Masse sont prolongés jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02381. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(078821.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

UPPSALA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 19.941.

—
Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 8 juin 2005

Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour avis sincère et conforme

UPPSALA S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01618. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(078858.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

CHANNEL SPRINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 109.819.

—
STATUTES

In the year two thousand and five, on the nineteenth of July.

Before Maître Andre-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) BREDERODE INTERNATIONAL, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, here represented by Mr Raymond Thill, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

by virtue of a proxy with power given in Luxembourg, on July 18, 2005.

2) DE STEEG INVESTMENTS B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at 23B, Derpsestraat, NL-5751 KA Deurne,

here represented by Mr Raymond Thill, prenamed,

by virtue of a proxy with power given in Brussels, on July 15, 2005.

3) MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (JERSEY) L.P., a limited partnership, incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at 22, Grenville Street, GB-JE4 8PX St. Helier - Jersey,

here represented by Mr Raymond Thill, prenamed,

by virtue of a proxy with power given in Jersey, on July 19, 2005.

4) MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (NETHERLANDS) A.C.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at 300, Beethovenstraat, NL-1077 WZ Amsterdam,

here represented by Mr Raymond Thill, prenamed,

by virtue of a proxy with power in Jersey, on July 17, 2005.

5) MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (NETHERLANDS) B.C.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at 300, Beethovenstraat, NL-1077 WZ Amsterdam,

here represented by Mr Raymond Thill, prenamed,

by virtue of a proxy with power given in Jersey, on July 17, 2005.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to record as follows the articles of incorporation of a private limited company («société à responsabilité limitée») which is herewith established as follows:

Chapter I. - Purpose, Name, Duration

Art. 1. A company is established between the actual shareholders and all those who may become owners of shares in the said company in the future, in the form of a «société à responsabilité limitée», which will be ruled by the relevant Luxembourg laws and the present articles of association (the «Articles»).

Art. 2. The company's object is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies; the acquisition by purchase, incorporation or in any other manner of the said participations, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of the said participations; to grant loans to or to borrow loans from said companies, as well as the conduct and management of said companies.

The company may participate in the development of any such enterprise and may render them every assistance, without subjecting itself to the law of 31st July 1929 governing holding companies.

The company may undertake all commercial, personal property, real estate and financial operations related directly or indirectly to the above mentioned activities or which may facilitate their realization.

Art. 3. The company is established for an unlimited duration.

Art. 4. The company's name is CHANNEL SPRINGS, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the company shall be at Luxembourg.

The company may open branches in other countries. It may, by a simple decision of the shareholders, be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg.

Chapter II. - Corporate capital, Shares

Art. 6. The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of the shareholder(s) adopted in the same manner than the one required for amending these Articles.

Art. 7. Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

Art. 8. In case of increase of capital, each shareholders will have the possibility to subscribe in a proportion equal to its shareholding.

The shareholders may by unanimous resolution decide not to apply the right of preferential subscription when resolving the capital increase.

Art. 9. The company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by a unanimous resolution of an extraordinary general meeting of the shareholder(s), representing the entirety of the subscribed capital of the company.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable sums within the meaning of article 72-1 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Company Law») are available as regards the excess purchase price.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

Upon redemption, the redemption price per share will be equal to the aggregate net asset value of the Company divided by the number of shares of the Company, subject to the limitation set forth in these articles.

Upon the request of at least one shareholder, the sole manager or the board of managers (as the case may be) shall appoint a world-renowned accounting firm (with no ties to the accounting firm that is appointed to audit the accounts of the company) to review the calculation of the redemption price. This accounting firm will review and amend as the case may be the calculation of the amounts owed for the redemption of the relevant shares. The cost and expenses deriving from the appointment of the accounting firm shall be set against the amounts payable to the shareholder(s) benefiting from the redemption proportionately.

Art. 10. The shares shall be freely transferable between shareholders. They can only be transferred *inter vivos* to non-shareholders with the unanimous approval of all the shareholders. Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Company Law.

Art. 11. Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of a shareholder do not affect the company.

Art. 12. Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the company under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the company.

Chapter III. - Management

Art. 13. The company will be managed by at least one manager. In the case where more than one manager would be appointed, the managers will form a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s) of the company. In the case of a sole manager, the sole manager exercise all the powers of the board of managers.

The managers shall be appointed, and their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast. The remuneration of the managers can be modified by a resolution taken at the same majority conditions. The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager. All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the sole manager or the board of managers (as the case may be).

In the case of a sole manager, the sole signature of this manager shall bind the company. In the case of plurality of managers, the company shall be bound by the joint signature of any two managers.

The sole manager or the board of managers, as the case may be, may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the company.

The sole manager or the board of managers, as the case may be, will determine the powers, duties and remuneration (if any) of this/these agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Art. 14. In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers, provided that at least two managers are present or represented.

The board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by any one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minutes of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

All meetings of managers shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other appropriate mean of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

2 (two) managers present in person, by proxy or by representative are a quorum.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means, another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by the present Articles, decisions of the board of managers are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated in writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or two managers. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or two managers.

Art. 15. Each shareholder, without consideration to the number of shares he holds, may participate to the collective decisions; each shareholder has as many votes as shares. Any shareholder may be represented at general meetings by a special proxy holder.

Art. 16. Collective resolutions shall be taken only if adopted by shareholders representing more than half of the company's capital.

Collective resolutions amending these Articles must be approved by the majority of the votes of the shareholders representing at least three quarters of the company's capital.

Art. 17. In case that the company consists of only one shareholder, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

Art. 18. The managers in said capacity do not engage their personal liability by the obligation(s) they take regularly in the name of the company; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

Art. 19. Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the shareholders.

The general meeting of shareholders may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess of the available profit be distributed to the shareholders proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 20. The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

Chapter IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 21. In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the shareholders who shall determine their powers and compensations.

Chapter V. - General stipulations

Art. 22. All issues not referred to in these Articles, shall be governed by the relevant legal regulations.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and shall end on 31 December 2005.

Subscription and payment

- 17 (seventeen) shares have been subscribed by DE STEEG INVESTMENTS B.V.,
 - 413 (four hundred and thirteen) shares have been subscribed by MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (JERSEY) L.P.,
 - 29 (twenty nine) shares have been subscribed by MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (NETHERLANDS) A.C.V.,
 - 29 (twenty nine) shares have been subscribed by MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (NETHERLANDS) B.C.V.,
 - 12 (twelve) shares have been subscribed by BREDERODE INTERNATIONAL, S.à r.l.,
- and all the shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand one hundred (2.100,-) Euro.

Extraordinary general meeting

The above named parties representing the entire subscribed capital of the Company have taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;
2. The following person is appointed as sole manager of the Company with immediate effect and for an undetermined duration:

- Mr Christophe Cahuzac, accountant, residing at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

In accordance with article 13 of the articles of association of the Company, the sole signature of the sole manager shall bind the company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the representative of the appearing party, said representative signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the representative of the appearing party, said representative signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) BREDERODE INTERNATIONAL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous le droit du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, en date du 18 juillet 2005.
- 2) DE STEEG INVESTMENTS B.V., une société constituée sous le droit des Pays-Bas, ayant son siège social au 23B, Derpsestraat, NL-5751 KA Deurne, ici représentée par Monsieur Raymond Thill, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Bruxelles, en date du 15 juillet 2005.
- 3) MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (JERSEY) L.P., un limited partnership, constitué sous le droit de Jersey, ayant son siège social au 22, Grenville Street, GB-JE4 8PX St. Helier - Jersey, ici représentée par Monsieur Raymond Thill, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Jersey, en date du 19 juillet 2005.

4) MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (NETHERLANDS) A.C.V., une société constituée sous le droit des Pays-Bas, ayant son siège social au 300, Beethovenstraat, NL-1077 WZ Amsterdam, ici représentée par Monsieur Raymond Thill, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Jersey, en date du 17 juillet 2005.

5) MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (NETHERLANDS) B.C.V., une société constituée sous le droit des Pays-Bas, ayant son siège social au 300, Beethovenstraat, NL-1077 WZ Amsterdam, ici représentée par Monsieur Raymond Thill, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Jersey, en date du 19 juillet 2005.

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, ès-qualités qu'elles agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser les présents statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles ont déclaré constituer:

«Titre I^{er}. - Objet, Raison sociale, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les associés actuels et tous ceux qui pourront devenir propriétaires de parts sociales de ladite société à l'avenir, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois luxembourgeoises applicables, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par achat, constitution ou de toute autre manière desdites participations, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange ou de toute autre manière desdites participations; octroyer des prêts ou à se voir accorder des emprunts par lesdites sociétés, ainsi que la conduite et la gestion desdites sociétés.

La Société pourra participer au développement d'une telle entreprise et pourra leur rendre toute assistance, sans vouloir toutefois bénéficier du régime fiscal particulier prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières et financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en favoriser l'accomplissement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La dénomination de la société est CHANNEL SPRINGS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital de la société est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par résolution de l'assemblée générale des associés prise dans la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Art. 7. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions et chaque associé a un nombre de droit de vote proportionnel aux nombres de parts qu'il détient.

Art. 8. En cas d'augmentation de capital, chaque associé aura la possibilité de souscrire au prorata de sa participation. Les associés peuvent décider à l'unanimité de ne pas appliquer le droit préférentiel de souscription lors de leur décision d'augmenter le capital.

Art. 9. La société est habilitée à racheter ses propres actions.

Un tel rachat sera effectué suite à une décision unanime d'une assemblée générale extraordinaire des associés représentant la totalité du capital souscrit de la société.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales faisant l'objet du rachat, le rachat est subordonné à l'existence de sommes distribuables suffisantes au sens des dispositions de l'article 72.1 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés») pour compenser l'excédent de prix de rachat.

Lesdites parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

Lors du rachat, le prix de rachat par part sociale sera égal à la valeur totale de l'actif net de la Société divisé par le nombre de parts sociales de la Société, sous réserve des limites prévues par les présents Statuts.

Sur demande d'au moins un associé, le gérant unique ou le cas échéant, le conseil de gérance, nommera un cabinet d'audit de renommée mondiale (n'ayant aucun lien avec le cabinet d'audit chargé de la révision des comptes de la société) pour procéder à l'examen du calcul du prix de rachat. Ce cabinet d'audit procédera à l'examen et, le cas échéant, à la modification du calcul des montants dus pour le rachat des parts sociales concernées. Les frais liés à la nomination du cabinet d'audit seront déduits des montants à verser à (aux) l'associé(s) bénéficiant du rachat de façon proportionnelle.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Leur cession entre vifs à des non-associés est subordonnée à l'approbation unanime de l'ensemble des associés. Il est par ailleurs fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés.

Art. 11. Le décès, l'état de minorité déclaré par un tribunal, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés n'affectent pas la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se référer aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 13. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne doi(ven)t pas nécessairement être associé(s) de la société. En cas de gérant unique, le gérant unique exerce tous les pouvoirs du conseil de gérance.

Les gérants sont désignés, et leur rémunération fixée, par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix. La rémunération des gérants pourra être modifiée par une résolution prise aux mêmes conditions de majorité. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts, sont de la compétence du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la société. Dans le cas de pluralité de gérants, la société sera engagée par la signature collective de deux gérants.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel n'a pas besoin d'être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, détermine les pouvoirs, les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur(s) mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur(s) mandat(s).

Art. 14. En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance, pourvu qu'au moins deux gérants soient présents ou représentés.

Le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'a pas besoin d'être gérant, qui est responsable de la rédaction des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de n'importe quel gérant.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Toutes les réunions du conseil de gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen approprié de communication.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen approprié de communication de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues à des dates et lieux fixés lors d'une précédente réunion du conseil de gérance.

2 (deux) gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps.

Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants présents ou représentés.

Les décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les gérants, ont les mêmes effets que les décisions prises à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, transmises par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, ou par téléphone, téléconférence ou par un autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites dans un procès-verbal, qui est signé par le président ou deux gérants. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou deux gérants.

Art. 15. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 16. Les décisions collectives ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la société.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification de ces Statuts doivent réunir la majorité des votes des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la société.

Art. 17. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Art. 18. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement au(x) engagement(s) régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 19. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

L'assemblée générale des associés peut, aux conditions de majorité prévue par la Loi, décider que le bénéfice disponible sera distribué comme dividendes aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 21. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2005.

Souscription et paiement

- 17 (dix-sept) parts sociales ont été souscrites par DE STEEG INVESTMENTS B.V.,
 - 413 (quatre-cent treize) parts sociales ont été souscrites par MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (JERSEY) L.P.,
 - 29 (vingt-neuf) parts sociales ont été souscrites par MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (NETHERLANDS) A.C.V.,
 - 29 (vingt-neuf) parts sociales ont été souscrites par MERCAPITAL SPANISH PRIVATE EQUITY FUND II (NETHERLANDS) B.C.V.,
 - 12 (douze) parts sociales ont été souscrites par BREDERODE INTERNATIONAL, S.à r.l.,
- et toutes les parts sociales ont été totalement libérées par un apport en numéraire, de telle sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cent euros) est maintenant à la disposition de la Société, la preuve de ce paiement a été donnée au notaire soussigné.

Frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution s'élève à environ deux mille cent (2.100,-) euros.

Assemblée générale extraordinaire

La personne désignée en tête des présentes, représentant l'intégralité du capital souscrit de la Société, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 5, rue Jean Monnet, L-1280 Luxembourg;
2. La personne suivante est nommée gérant unique de la Société avec effet immédiat et pour une période indéterminée:

- Monsieur Christophe Cahuzac, comptable, résidant au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

En application de l'article 13 des Statuts de la Société, la signature unique du gérant unique engagera la Société.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la susnommée comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et les textes français, la version anglaise fera foi.

Après lecture et traduction faites au représentant de la personne comparante, ledit représentant a signé avec nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 5, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

A. Schwachtgen.

(071584.3/230/387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

OAKCLIFF PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 87.956.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 août 2005, réf. LSO-BH06168, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Signature.

(079578.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

68077

PARGINOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 54.717.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.
Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour la société PARGINOR S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078860.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

GLOBAL HOTEL DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 10.603.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 février 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.
Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Pour la société GLOBAL HOTEL DEVELOPMENT HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078897.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

ALLIAT R.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 85.248.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2005

Acceptation de la démission de Madame Rachel Backes et de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateurs.
Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A., et FMS SERVICES S.A., comme nouveaux Administrateurs, en remplacement de Monsieur Jean-Marie Poos et de Madame Rachel Backes, démissionnaires. Leur mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Pour la société ALLIAT R.V. S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078907.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

19 B S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 40.062.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos, en tant qu'Administrateur.
Nomination de la société FMS SERVICES S.A., comme Administrateur, en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour la société 19 B S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078908.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

ANOSOC S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.107.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2004

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner, en tant qu'Administrateur.
Nomination de Madame Rachel Backes, comme Administrateur, en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour la société ANOSOC S.A.
S.G.A. SERVICES
Administrateur
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078910.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

ARDOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 80.570.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 10 juin 2005

Acceptation des démissions de Madame Rachel Backes et de Monsieur Jean-Marie Poos, en tant qu'Administrateur.
Nomination de la société S.G.A. SERVICES S.A., et de la société F.M.S. SERVICES S.A., comme Administrateur, en remplacement. Leur mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Pour la société ARDOR INVESTMENT S.A.
S.G.A. SERVICES
Administrateur
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078912.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

CADEL FINANCES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 102.483.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos, en tant qu'Administrateur.
Nomination de la société FMS SERVICES S.A., comme Administrateur, en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Pour la société CADEL FINANCES S.A.
S.G.A. SERVICES
Administrateur
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078918.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

LUX-TRADING AND CONSULTING CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 38.942.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079587.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

KAMARA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 87.652.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2004

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner, en tant qu'Administrateur.

Nomination de la société S.G.A. SERVICES S.A., comme Administrateur, en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour la société KAMARA HOLDING S.A.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05019. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078927.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FONDATION PRO FAMILIA, Etablissement reconnu d'utilité publique.

Siège social: L-3598 Dudelange, 5, route de Zoufftgen.

Bilan au 31 décembre 2004

approuvé par l'A.G.O. du 29 juin 2005

<i>Actif</i>	EUR	<i>Passif</i>	EUR
Immobilisations	15.202,83	Capitaux propres	249.672,80
Logiciel informatique 4.048,10	0,06	Patrimoine	223.658,00
Amortissements - 4.048,04		Fonds de réserve	9.631,59
Autres installations 49.904,50	7.140,45	Subvent. d'investissements	16.383,21
Amortissements - 42.764,05		Prov. pour risques et charges	2.830,15
Mobilier 6.755,76	1.960,36	Provisions autres subv. reçues de l'Etat	2.830,15
Amortissements - 4.795,40			
Matériel informatique 18.114,00	5.503,58		
Amortissements - 12.610,42			
Mat. et Machines de bureau 31.957,44	0,09		
Amortissements - 31.957,35			
Mobilier de bureau 4.704,77	598,29		
Amortissements - 4.106,48			
Valeurs réalisables	14.508,30	Dettes < 1 an	39.003,44
Créances diverses	1.266,08	Rémunérations dues	0,00
Etat	13.242,22	Dettes envers CCSS	26.887,23
Valeurs disponibles	277.521,32	Dettes diverses	12.116,21
Caisses	1.705,24		
Comptes courants	46.532,98	Comptes de régularisation	0,00
Banques à terme/livret	229.283,10	Comptes d'attente	0,00
Trf de fonds	0		
		Résultat	15.726,06
Total	307.232,45	Total	307.232,45

Profits et pertes

<i>Charges</i>	2003	2004	<i>Produits</i>	2003	2004
1. Charges externes en relation avec l'investissement . . .	14.816,47	26.388,13	1. Ventes et prestations de services de la société	102.325,80	101.879,70
2. Charges en relation avec l'activité	62.858,36	58.791,32	2. Autres produits d'exploitation	835.742,59	883.812,75
3. Impôts et taxes	0,00	0,00	2.01 Subventions de l'Etat	818.531,04	874.994,63
4. Charges de personnel . .	819.269,74	845.992,99	2.02 Produits d'expl. Divers . . .	17.211,55	8.818,12
5. Autres charges de gestion courante	53.119,74	58.967,26	3. Produits financiers	5.397,25	13.996,52
6. Charges financières	9,70	25,48			
7. Charges exceptionnelles	0,00	0,00			
8. Amortissements/Provisions	14.158,81	13.266,46	4. Produits exceptionnels	12.570,39	17.750,31

Résultat de l'exercice	11.423,23	15.726,06	5. Reprises/amortissements et provisions	19.620,02	1.718,42
Débit	975.656,05	1.019.157,70	Crédit	975.656,05	1.019.157,70

Budget prévisionnel de l'exercice 2005

<i>Charges</i>	<i>EUR</i>	<i>Produits</i>	<i>EUR</i>
1. Charges externes en relation avec l'investissement	78.500	1. Ventes et prestations de services	84.292
2. Charges en relation avec l'activité	72.000	2. Autres produits d'exploitation	997.490
3. Impôts et taxes	250	2.01 Subventions de l'État	937.910
4. Charges de personnel	860.232	2.02 Dons	58.335
5. Autres charges de gestion courante	71.000	2.03 Produits d'exploitation divers	1.245
8. Amortissements / Provisions	18.500	3. Produits financiers	6.000
		4. Produits exceptionnels	12.700
Débit	1.100.482	Crédit	1.100.482

C. Dimmer / J. Fogen
Président / Trésorier

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04315. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069149.3//63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ND CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 104.249.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos, en tant qu'Administrateur.

Nomination de la société FMS SERVICES S.A., comme Administrateur, en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Pour la société ND CAPITAL S.A.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078928.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

GA FUND L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 69.871.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GA FUND L

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

P. Konsbruck / A. Laube

(079191.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

DISTRIBINVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 109.847.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le premier août.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

1.- Monsieur Patrick Rochas, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, agissant en son nom personnel.

2.- Monsieur Marc de Lacaze, commerçant, demeurant à 97170 Petit Bourg (Guadeloupe), 3, rue du chat qui tousse, ici représenté par Monsieur Patrick Rochas, prénommé, en vertu d'une procuration datée du 28 juillet 2005, annexée aux présentes.

Lesquelles comparants ont arrêté ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de DISTRIBINVEST.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit, sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titre unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopieur, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le deuxième vendredi du mois de juin à 16.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Sur le bénéfice de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le montant restant sera mis à la disposition de l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Monsieur Patrick Rochas, prénommé, quatre-vingt-cinq actions	85
2. Monsieur Marc de Lacaze, prénommé, quinze actions	15
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille trois cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a. Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

b. Monsieur Maurice Houssa, économiste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

c. Monsieur Marc de Lacaze, commerçant, demeurant à 97170 Petit Bourg (Guadeloupe), 3, rue du chat qui tousse.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire:

La société anonyme MAZARS, ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 56.248.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011, ils sont renouvelables.

Cinquième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Sixième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article 5 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Marc de Lacaze, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Septième résolution

Le siège social est fixé à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Rochas, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 août 2005, vol. 910, fol. 7, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 août 2005.

B. Moutrier.

(072027.3/272/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

NISOCA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 85.291.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2004

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner, en tant qu'Administrateur.

Nomination de la société S.G.A. SERVICES S.A., comme Administrateur, en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour la société NISOCA HOLDING S.A.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078929.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

GEF, GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 38.696.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

(079545.3/520/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

YERNIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 98.667.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

YERNIK S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(079351.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

H2O INVESTISSEMENTS ET FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.449.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2005

S.G.A. SERVICES S.A., et Messieurs Jean-Marc Merlin et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société H2O INVESTISSEMENTS ET FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078931.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

VIETNAM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.616.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2005

S.G.A. SERVICES S.A., et Messieurs Jean-Marc Merlin et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société VIETNAM INVESTISSEMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06924. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078933.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

CIMBEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.187.

RECTIFICATIF

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2001

Le mandat de Monsieur Norbert Werner, en tant qu'Administrateur, n'est pas renouvelé. Messieurs Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos est élu Administrateur pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société CIMBEL HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2005, réf. LSO-BH01044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078939.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

EURO HOLIDAY PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.766.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURO HOLIDAY PROPERTIES S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domiciliataire

Signatures

(079356.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

GLOBAL ENERGY INVEST COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 97.468.

En date du 26 août 2005, ALTER DOMUS, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a décidé de dénoncer le siège de la société GLOBAL ENERGY INVEST COMPANY S.A., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079107.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

GLOBAL ENERGY INVEST COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 97.468.

En date du 26 août 2005, EUROFID, S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire de la société GLOBAL ENERGY INVEST COMPANY S.A., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 97.468, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07773. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079100.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

ORLAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 80.490.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ORLAN INVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(079353.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

MAURITIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 106.591.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 septembre 2005.

P. Bettingen

Notaire

(079598.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

GEHOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 48.322.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GEHOLUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(079355.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.108.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 17 juin 2005 a:

- ratifié la cooptation de Monsieur Carsten Majer nommé administrateur en date du 31 juillet 2004 en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste Douville de Franssu, administrateur démissionnaire.
- ratifié la cooptation de Monsieur John Rowland nommé administrateur en date du 8 février 2005 en remplacement de Monsieur Tony Green, administrateur démissionnaire.
- renouvelé les mandats de Messieurs Alain Gerbaldi, Carsten Majer, John Rowland et Paul Kilcullen pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2006.

L'assemblée a nommé pour une période d'un an PricewaterhouseCoopers, Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises.

Pour *INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND, SICAV*
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, réf. LSO-BG08349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078995.3/1126/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

IDR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.781.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *IDR HOLDING S.A.*
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Agent Domiciliaire
Signatures

(079361.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

FABILOR INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.333.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FABILOR INVESTMENT HOLDING S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(079365.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

KEYSPAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 73.143.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour *PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A.*
Gérant
B. Zech / R.P. Pels

(079591.3/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

PLOSIBLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.944.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PLOSIBLE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(079367.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

SUN FLOWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.962.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SUN FLOWER S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

(079369.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

CENTURY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.199.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CENTURY INVESTMENTS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

(079370.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

A.G.G.U., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 45.969.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 août 2005, réf. LSO-BH06171, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Signature.

(079573.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

A.G.G.U., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 45.969.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 août 2005, réf. LSO-BH06169, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Signature.

(079575.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

CHALHOUB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 14.833.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CHALHOUB HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(079551.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

SOUTHERN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.096.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOUTHERN PARTICIPATIONS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(079552.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

FINEZA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.124.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINEZA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(079554.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

BEBOP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8154 Bridel, 1, rue de Steinsel.
R. C. Luxembourg B 89.896.

Les documents annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06104, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bridel, le 25 mai 2005.

Pour BEBOP, S.à r.l.

S. Kinsch

Gérant

(079559.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

EURO ASSISTANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 84.324.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079601.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.179.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(079564.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

AMENOFFICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.100.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AMENOFFICE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(079566.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

CURVET EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.204.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CURVET EUROPE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(079568.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

ARCHETYPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 54.817.

L'an deux mille cinq, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARCHETYPE HOLDING S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 54.817), constituée originellement sous la dénomination sociale de ARCHETYPE S.A., suivant acte reçu par le Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mai 1996, publié au Mémorial C numéro 382 du 9 août 1996,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu ledit notaire Marc Elter, en date du 3 juillet 1996, publié au Mémorial C numéro 487 du 30 septembre 1996,

dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 avril 1998, publié au Mémorial C numéro 542 du 25 juillet 1998,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 930 du 27 octobre 2001, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en ARCHETYPE HOLDING S.A.,

ayant un capital souscrit fixé à deux cent quatre-vingt-quatre mille euros (284.000,- EUR), représenté par deux cent quatre-vingt-quatre (284) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux re-

présentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société ARCHETYPE HOLDING S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société ARCHETYPE HOLDING S.A. et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne la société de droit des Iles Vierges Britanniques TOLTEC HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Tortola, Road Town, Wickhams Cay I, Vanterpool Plaza, 2nd Floor; (Iles Vierges Britanniques), inscrite au registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques en tant que International Business Company sous le numéro 381625, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de huit cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, F. Hübsch, C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 juillet 2005, vol. 532, fol. 23, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 août 2005.

J. Seckler.

(072120.3/231/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

ARNOWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 73.316.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BI00557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARNOWEB S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(079582.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

SARAH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 46.797.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069608.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SARAH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 46.797.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069606.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SARAH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 46.797.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069604.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

SARAH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R. C. Luxembourg B 46.797.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069597.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

ALBRECHT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 37.743.

L'an deux mille cinq, le sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALBRECHT HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 37.743, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 août 1991, publié au Mémorial C numéro 55 du 19 février 1992.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Patrizia Collarin, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 2000 actions représentant l'intégralité du capital social sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} juillet 2004 jusqu'à la date de mise en liquidation.

4. Désignation d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, pour la période allant du 1^{er} juillet 2004 jusqu'à la date de mise en liquidation sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombent.

Troisième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 26, rue de Louvigny.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Bitterlich, P. Ceccotti, P. Collarin, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2005, vol. 149S, fol. 20, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2005.

J. Elvinger.

(072177.3/211/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

O-REVE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R. C. Luxembourg B 27.828.

L'an deux mille cinq, le vingt six avril.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Lucien Bertemes, directeur, demeurant à Bertrange.

Le comparant requiert le notaire d'acter ce qui suit:

- La société O - REVE HOLDING S.A. avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 27.828, constituée suivant acte Frank Molitor de Mondorf-les-Bains en date du 1^{er} avril 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 169 du 21 juin 1988, modifiée suivant acte Frank Molitor de Dudelange du 15 mai 2001, publié au dit Mémorial, Numéro 1126 du 7 décembre 2001.

- Son capital est fixé à cent soixante-quinze mille (175.000,-) euros, représenté par trente mille trois cent trois (30.303) actions sans désignation de valeur nominale.

- Le comparant déclare être propriétaire des trente mille trois cent trois (30.303) actions de la Société et a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Par la présente, il prononce en conséquence la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- L'actionnaire unique reprend tout le passif et tout l'actif de la Société à son profit.

L'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle. Il réglera également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sur l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société, à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: L. Bertemes, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2005, vol. 893, fol. 48, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12 mai 2005.

F. Molitor.

(072603.3/223/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

HIRSLANDEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 89.803.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(079584.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 82.355.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Signature.

(079626.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

MONDI INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 58.464.

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 98.996, a company with registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

here represented by Mr François du Plessis, solicitor, with professional address at 35, rue la Boétie, F-75008 Paris, France,

by virtue of a proxy given on July 27, 2005.

Said proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its mandatory, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the sole member of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of MONDI INTERNATIONAL, R.C.S. Luxembourg B 58.464, and having its registered office in Luxembourg, originally incorporated under the denomination of MONDI MINORCO PAPER, pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated March 3, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 329 of June 27, 1997.

The Articles of Incorporation have lastly been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated July 21, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The Company's capital is set at six hundred and ninety-four million four hundred and forty-three thousand six hundred and fifty United States Dollars (USD 694,443,650) represented by thirteen million eight hundred and eighty-eight thousand eight hundred and seventy-three (13,888,873) shares of a par value of fifty United States Dollars (USD 50) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. That the Ordinary Shares in the Company be all converted into repurchaseable shares.

2. That the capital of the Company be increased by the issue to MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. (MIA), a company incorporated in Luxembourg, of 44,354,883 Repurchaseable Ordinary Shares («the Shares») in the Company having a par value of USD 50 each for an aggregate share premium of USD 438,453,293 in consideration of the contribution to the Company by MIA of all of its assets and liabilities, including the 13,888,873 Ordinary Shares held by MIA in the capital of the Company («the Treasury Shares»), the aggregate value of which is confirmed in a report by the directors of MIA dated 27 July 2005 as being at least equal to the number and value of the Shares.

That, following the completion of the above transaction, the Company reduce its capital by cancelling the Treasury Shares and reducing its share capital by an amount of USD 694,443,650 and its share premium account by an amount of USD 137,293,152.

The sole partner then passed the following resolutions:

First resolution

It is resolved that the ordinary shares in the Company be all converted into repurchaseable shares.

Second resolution

The capital of the Company is increased by an amount of USD 2,217,744,150 in order to raise it from its present amount of USD 694,443,650 to USD 2,912,187,800 by the creation and issue of 44,354,883 Repurchaseable Ordinary Shares with a par value of USD 50 each.

The new shares have been entirely subscribed by MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l., prenamed, and they have been paid-up by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities.

It results from a valuation certificate drawn up in Luxembourg on 27 July 2005, and signed by Mr Theodorus Adrianus Maria Bosman and by Mr Alexander Francis Pace-Bonello, acting as managers of MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. that:

1. The Company's assets and liabilities are as recorded in the attached balance sheet of the Company as at 27 July 2005.

2. The Company is the owner of all of the Contribution Assets (as defined in the attached Contribution Agreement between the Company and MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l. dated 27 July 2005 («the Contribution Agreement») whose value is not less than USD 2,656,197,443.

3. The Company has full ownership of such Contribution Assets.

4. All of such Contribution Assets are free from any charge or encumbrance save as arises from the agreement by the Company to contribute such assets to MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l. in the manner described below.

5. All of such Contribution Assets are freely transferable and all legal and regulatory requirements for the due transfer of such assets to MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l. have been or will be complied with.

6. The Company has resolved to contribute, and has entered into the Contribution Agreement to that effect, all of its assets and liabilities to MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg and registered under number B 58.464, in consideration of the issue by MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l. of 44,354,883 repurchaseable shares of USD 50 each and for an aggregate premium of USD 438,453,293.

Such valuation certificate, contribution agreement and balance sheet, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Third resolution

It is resolved to cancel 13,888,873 ordinary shares held by the Company in itself and to consequently reduce the capital of the Company by an amount of USD 694,443,650 so as to bring it from its present amount of USD 2,912,187,800 down to USD 2,217,744,150 and by correlatively reducing the Company's share premium account by an amount of USD 137,293,152 without consideration being given therefore.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, Article 6.1 of the Articles of Association is amended and shall henceforth have the following wording:

«6.1 The Company's issued capital is set at two billion and two hundred seventeen thousand and seven hundred forty-four thousand one hundred and fifty US Dollars (USD 2,217,744,150) represented by forty-four million three hundred and fifty-four thousand eight hundred and eighty-three (44,354,883) repurchaseable ordinary shares of a par value of fifty US Dollars (USD 50) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

Valuation

For all purposes the present capital increase is valued, together with the share premium, at EUR 2,195,204,498.

Contribution tax

Since the contribution in kind consists of all of the assets and liabilities of MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l., a company incorporated and managed and controlled in the European Union, the Company refers to Article 4-1 of the Law dated December 29, 1971, which provides for contribution tax exemption in such case.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 98.996, une société avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur François du Plessis, «solicitor», avec adresse professionnelle au 35, rue la Boétie, F-75008 Paris, France,

en vertu de deux procurations données le 27 juillet 2005.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de MONDI INTERNATIONAL, R.C.S. Luxembourg B 58.464, ayant son siège social à Luxembourg, constituée originellement sous la dénomination de MONDI MINORCO PAPER, suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 329 du 27 juin 1997.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 21 juillet 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Le capital social de la Société est fixé à six cent quatre-vingt-quatorze millions quatre cent quarante-trois mille six cent cinquante dollars des Etats-Unis (USD 694.443.650) représenté par treize millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-treize (13.888.873) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Décision de convertir toutes les parts sociales de la Société en parts rachetables.

2. Décision d'augmenter le capital de la Société par l'émission à MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. (MIA), de 44.354.883 nouvelles parts sociales ordinaires rachetables («les Parts») de la Société d'une valeur nominale de USD 50 chacune avec une prime d'émission totale de USD 438.453.293 en contrepartie de l'apport à la Société par MIA de tous ses actifs et passifs, y compris les 13.888.873 parts sociales détenues par MIA dans le capital de la Société («les Parts en Trésorerie»), dont la valeur globale est confirmée par un rapport des directeurs de la Société daté du 27 juillet 2005 comme étant au moins égale au nombre et à la valeur des Actions.

3. Décision, suite à l'accomplissement de la transaction ci-dessus, de réduire le capital de la Société par annulation des Parts en Trésorerie et de réduire le capital à concurrence d'un montant de USD 694.443.650 et le compte de prime d'émission à concurrence d'un montant de USD 137.293.152.

L'associée unique a ensuite pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de convertir toutes les parts sociales de la Société en parts rachetables.

Deuxième résolution

Le capital de la Société est augmenté à concurrence d'un montant de USD 2.217.744.150 pour le porter de son montant actuel de USD 694.443.650 à USD 2.912.187.800 par la création et l'émission de 44.354.883 nouvelles parts sociales ordinaires rachetables d'une valeur nominale de USD 50 chacune.

Ces nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l., préqualifiée, et elles ont été libérées par un apport en nature consistant en tous ses actifs et passifs.

Il résulte d'un certificat d'évaluation dressé à Luxembourg, le 27 juillet 2005, et signée par Monsieur Theodorus Adrianus Maria Bosman et par Monsieur Alexander Francis Pace-Bonello, agissant en tant que gérants de MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. que:

1. Les actifs et passifs de la Société sont ceux repris dans le bilan annexé de la Société établi à la date du 27 juillet 2005.

2. La Société est propriétaire de tous les Actifs Apportés (tels que définis dans la convention d'apport annexée du 27 juillet 2005 conclue entre la Société et MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l. («la Convention d'Apport») dont la valeur n'est pas inférieure à USD 2.656.197.443.

3. La Société a la pleine propriété des Actifs Apportés.

4. Tous ces Actifs Apportés sont libres de toutes charges ou nantissement, excepté de ce qui résulte de l'accord de la Société d'apporter ces actifs à MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l. de la manière décrite ci-dessous.

5. Tous les Actifs Apportés sont librement transmissibles et toutes prescriptions légales et réglementaires en relation avec le transfert de ces actifs à MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l. ont été ou seront respectées.

6. La Société a décidé d'apporter, et a conclu à cet effet la convention d'apport annexée, tous ses actifs et passifs à MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois enregistrée sous le numéro B 58.464, en contrepartie de l'émission par MONDI INTERNATIONAL, S.à r.l. de 44.354.883 parts sociales ordinaires rachetables de USD 50 chacune et d'une prime d'émission totale de USD 438.453.293.

Ces certificat d'évaluation, convention d'apport et bilan, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Troisième résolution

Il est décidé d'annuler 13.888.873 parts sociales détenues par la Société elle-même et de réduire en conséquence le capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 694.443.650 pour le ramener de son montant actuel de USD 2.912.187.800 à USD 2.217.744.150 et de réduire corrélativement le compte de prime d'émission à concurrence d'un montant de USD 137.293.152 sans rémunération.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6.1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«6.1 La Société a un capital émis de deux milliards deux cent dix-sept millions sept cent quarante-quatre mille cent cinquante dollars des Etats-Unis (USD 2.217.744.150) représenté par quarante-quatre millions trois cent cinquante-quatre mille huit cent quatre-vingt-trois (44.354.883) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.»

Evaluation

Pour tous besoins la présente augmentation de capital est évaluée, ensemble avec la prime d'émission à EUR 2.195.204.498.

Droit d'apport

Etant donné que l'apport en nature consiste en l'intégralité des actifs et passifs de la société MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l., constituée, gérée et contrôlée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exemption du droit d'enregistrement dans un tel cas.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. du Plessis, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, vol. 25CS, fol. 18, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

A. Schwachtgen.

(079629.3/230/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

MONDI INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 58.464.

In the year two thousand and five, on the twenty-eighth of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 98.996, a company with registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

here represented by Mr François du Plessis, solicitor, with professional address at 35, rue la Boétie, F-75008 Paris, France,

by virtue of a proxy given on July 27, 2005.

Said proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its mandatory, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the sole member of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of MONDI INTERNATIONAL, R.C.S. Luxembourg B 58.464, and having its registered office in Luxembourg, originally incorporated under the denomination of MONDI MINORCO PAPER, pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated March 3, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 329 of June 27, 1997.

The Articles of Incorporation have lastly been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated July 27, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The Company's capital is set at two billion and two hundred seventeen thousand and seven hundred forty-four thousand one hundred and fifty US Dollars (USD 2,217,744,150) represented by forty-four million three hundred and fifty-four thousand eight hundred and eighty-three (44,354,883) repurchaseable ordinary shares of a par value of fifty US Dollars (USD 50) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. That the Company repurchase 39,686,823 repurchaseable Ordinary Shares of USD 50 each held by MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. in the capital of the Company in consideration of the transfer by the Company to MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. (MIA) of all of the Company's shares in the following companies:

1.1 MONDI PACKAGING, S.à r.l. (being 10,534,674 shares);

1.2 MONDI BUSINESS PAPERS, S.à r.l. (being 4,114,611 shares);

1.3 MONDI INVESTMENTS, S.à r.l. (being 1,195,049 shares).

2. That, following the completion of the above transaction, the Company reduce its capital by cancelling the shares so repurchased and reducing its share capital account by an amount of USD 1,984,341,150 and its share premium account by an amount of USD 392,308,967.

The sole partner then passed the following resolutions:

First resolution

It is resolved to repurchase 39,686,823 repurchaseable Ordinary Shares of USD 50 each held by MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. in the capital of the Company in consideration of the transfer by the Company to MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. (MIA) of all of the Company's shares in the following companies:

- 10,534,674 shares in MONDI PACKAGING, S.à r.l., a company with registered office at 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg;

- 4,114,611 shares in MONDI BUSINESS PAPERS, S.à r.l., a company with registered office at 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg;

- 1,195,049 shares in MONDI INVESTMENTS, S.à r.l., a company with registered office at 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg.

Such assets are defined in the attached Agreement between the Company and MONDI INTERNATIONAL dated 27 July 2005 which, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

It is resolved to cancel the 39,686,823 shares so repurchased and to consequently reduce the capital of the Company by an amount of USD 1,984,341,150 so as to bring it from its present amount of USD 2,217,744,150 down to USD 233,403,000 and by correlatively reducing the Company's share premium account by an amount of USD 392,308,967.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, Article 6.1 of the Articles of Association is amended and shall henceforth have the following wording:

«6.1 The Company's issued capital is set at two hundred and thirty-three million four hundred and three thousand US Dollars (USD 233,403,000) represented by four million six hundred and sixty eight thousand sixty (4,668,060) repurchaseable ordinary shares of a par value of fifty US Dollars (USD 50) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 98.996, une société avec siège social au 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur François du Plessis, «solicitor», avec adresse professionnelle au 35, rue la Boétie, F-75008 Paris, France,

en vertu de d'une procuration donnée le 27 juillet 2005.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de MONDI INTERNATIONAL, R.C.S. Luxembourg B 58.464, ayant son siège social à Luxembourg, constituée originellement sous la dénomination de MONDI MINORCO PAPER, suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 329 du 27 juin 1997.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 27 juillet 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Le capital social de la Société est fixé à deux milliards deux cent dix-sept millions sept cent quarante-quatre mille cent cinquante dollars des Etats-Unis (USD 2.217.744.150) représenté par quarante-quatre millions trois cent cinquante-quatre mille huit cent quatre-vingt-trois (44.354.883) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Décision de racheter 39.686.823 parts sociales rachetables de USD 50 chacune détenues par MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. dans le capital de la Société en contrepartie du transfert par la Société à MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. (MISA) de toutes les parts sociales détenues par la Société dans les sociétés suivantes:

1.1 MONDI PACKAGING, S.à r.l. (soit 10.534.674 parts sociales);

1.2 MONDI BUSINESS PAPERS, S.à r.l. (soit 4.114.611 parts sociales);

1.3 MONDI INVESTMENTS, S.à r.l. (soit 1.195.049 parts sociales); et

2. Décision, suite à l'accomplissement de la transaction ci-dessus, de réduire le capital de la Société par annulation des parts sociales ainsi rachetées et de réduire le capital social à concurrence d'un montant de USD 1.984.341.150 et le compte de prime d'émission à concurrence d'un montant de USD 392.308.967.

L'associée unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de racheter 39.686.823 parts sociales rachetables de USD 50 chacune détenues par MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. dans le capital de la Société en contrepartie du transfert par la Société à MONDI INVESTMENTS (AUSTRIA), S.à r.l. (MISA) de toutes les parts sociales détenues par la Société dans les sociétés suivantes:

- 10.534.674 parts sociales dans MONDI PACKAGING, S.à r.l., une société avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;

- 4.114.611 parts sociales dans MONDI BUSINESS PAPERS, S.à r.l., une société avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;

- 1.195.049 parts sociales dans MONDI INVESTMENTS, S.à r.l., une société avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Ces actifs sont définis dans dans la convention annexée du 27 juillet 2005 conclue entre la Société et MONDI INTERNATIONAL, laquelle, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Deuxième résolution

Il est décidé d'annuler les 39.686.823 parts sociales ainsi rachetées et de réduire en conséquence le capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 1.984.341.150 pour le ramener de son montant actuel de USD 2.217.744.150 à USD 233.403.000 et de réduire corrélativement le compte de prime d'émission de la Société à concurrence d'un montant de USD 392.308.967.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6.1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«6.1 La Société a un capital émis de deux cent trente-trois millions quatre cent trois mille dollars US (USD 233.403.000) représenté par quatre millions six cent soixante-huit mille soixante (4.668.060) parts sociales rachetables d'une valeur nominale de cinquante dollars US (USD 50) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute,

Signé: F. du Plessis, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, vol. 25CS, fol. 19, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2005.

A. Schwachtgen.

(079630.2/230/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

MONDI INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 58.464.

Statuts coordonnés suivant les actes n° 1236 du 27 juillet 2005 et n° 1258 du 28 juillet 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(079631.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

GARAGE PAUL KELLEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 23.336.

Les documents de clôture de l'année 2002, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BH05344, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2005.

Pour GARAGE PAUL KELLEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079628.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

AZELIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 82.839.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04358, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(079635.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

AZELIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 82.839.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04362, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(079637.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

GOTRA, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.
R. C. Luxembourg B 37.664.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079636.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

NAKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 85.972.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03218, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(079654.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

INSTITUT MAISON DE LA BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8340 Olm, 14, boulevard Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 104.477.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079638.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

ADMINISTRATION TECHNIQUE ET TRAVAUX COMPTABLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 16.441.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079642.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

R.P.M. INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 75.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06777 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(079662.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

REA HAUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 58.408.

Les documents de clôture de l'année 2002, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BH05337, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2005.

Pour REA HAUS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079668.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

REA HAUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 58.408.

Les documents de clôture de l'année 2003, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BH05345, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2005.

Pour REA HAUS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079678.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

AREA PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 54.941.

Les documents de clôture de l'année 2002, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BH05340, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2005.

Pour AREA PROMOTIONS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079669.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

IMMO-PLANNING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hesperange.
R. C. Luxembourg B 46.772.

Les documents de clôture de l'année 2002, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BH05342, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2005.

Pour IMMO-PLANNING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079670.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

INVESTMENT WORLD FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 76.660.

L'affectation du résultat de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juillet 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2005, réf. LSO-BH04279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

P. de Backer / P. Bartz

Fondé de Pouvoir / Fondé de Pouvoir Principal

(079674.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

VIATRIS HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 1,856,500.-.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 87.533.

In the year two thousand and five, on the twenty-sixth day of January.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, (Luxembourg).

There appeared:

ADVENT VIATRIS (CAYMAN) LP, a limited liability partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at M&C Corporate Services Limited P.O Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, duly represented by its general partner ADVENT VIATRIS (CAYMAN) LIMITED,

here represented by Mrs. Solange Wolter, private employee, residing in Schouweiler, (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on January 18, 2005.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. The appearing party is the sole shareholder of VIATRIS HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. (hereinafter referred to as the «Company»), a Luxembourg limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 87.533, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg on May 16, 2002 by virtue of a deed held by the undersigned notary, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1175 of August 5, 2002. The articles of incorporation have been last amended by virtue of a notarial deed on August 10, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1146 of November 12, 2004.

II. The Company's share capital is currently fixed at one million eight hundred and fifty-six thousand five hundred Euro (EUR 1,856,500.-) divided into eighteen thousand five hundred and sixty-five (18,565) shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to transfer the Company's registered office from 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, to 5, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, with effect as from January 1st, 2005.

Second resolution

The sole shareholder subsequently resolved to amend the first sentence of Article 4 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 4. (first sentence).** The registered office of the Company is in Luxembourg.»

Third resolution

The sole shareholder resolved to elect as new member of the board of managers for an unlimited period of time:

- Mr. Desmond Mitchell, Chartered Accountant, born on August 24, 1957 in Wells, United Kingdom, residing at 17, Penners Gardens, Surbiton, Surrey KT6 6JW, United Kingdom, as manager.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a German translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Munsbach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundfünf, am sechszwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Mersch (Luxemburg).

Ist erschienen:

ADVENT VIATRIS (CAYMAN) L.P., ein «limited liability partnership», gegründet nach dem Recht der Cayman Islands, mit Sitz in M&C Corporate Services Limited, P.O. Box 309GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, vertreten durch seinen «General Partner», ADVENT VIATRIS (CAYMAN) LIMITED,

hier vertreten durch Frau Solange Wolter, Privatangestellter, wohnhaft zu Schouweiler (Grossherzogtum Luxemburg),

aufgrund einer Vollmacht, ausgestellt am 18. Januar 2005.

Die Vollmacht wird nach Unterzeichnung ne varietur durch den Bevollmächtigte und den amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Erschienene, vertreten wie oben erwähnt, bittet den Notar folgendes festzuhalten:

I. Die Erschienene ist alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft VIATRIS HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., (die «Gesellschaft») eine luxemburgische Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall, eingetragen im Handelsregister in Luxemburg unter der Nummer B 87.533, gegründet nach dem Recht Luxemburgs gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 16. Mai 2002, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1175 vom 5. August 2002. Die Satzungen wurden zuletzt abgeändert gemäss notarielle Urkunde vom 10. August 2004, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1146 vom 12. November 2004.

II. Das Gesellschaftskapital beträgt derzeit eine Million achthundertsechszwanzigtausendfünfhundert Euro (EUR 1.856.500,-) eingeteilt in achtzehntausendfünfhundertfünfundsiebzig (18.565) Anteile von je ein hundert Euro (EUR 100,-).

III. Die Erschienene bat den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu dokumentieren:

Erster Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschließt den Sitz der Gesellschaft von 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, nach 5, rue Aldringen, L-1118 Luxemburg mit Wirkung am 1. Januar 2005 zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschließt den ersten Satz des Artikels vier der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 4. (erster Satz).** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.»

Dritter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschließt ein neues Mitglied des Geschäftsführerrates für eine unbestimmte Dauer zu ernennen:

- Herrn Desmond Mitchell, Chartered Accountant, geboren am 24. August 1957 im Wells, und Nordirland, wohnhaft zu 17, Penners Gardens, Surbiton, Surrey KT6 6JW, Vereinigtes Königreich von Großbritannien, Geschäftsführer.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, ist die Versammlung geschlossen.

Der amtierende Notar, der der englischen Sprache kundig ist, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der Erschienenen, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache und im Falle von Abweichung zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung maßgebend ist.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde in Munsbach, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Komparentin, hat sie gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: S. Schieres, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 février 2005, vol. 430, fol. 47, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ablichtung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Mersch, den 15. März 2005.

H. Hellinckx.

(072616.3/242/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

VIATRIS HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 87.533.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 mars 2005.

H. Hellinckx.

(072618.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

AREA PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 54.941.

Les documents de clôture de l'année 2003, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BH05319, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2005.

Pour AREA PROMOTIONS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079681.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

IMMO-PLANNING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hesperange.

R. C. Luxembourg B 46.772.

Les documents de clôture de l'année 2003, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BH05348, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2005.

Pour IMMO-PLANNING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079682.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

SOVEREIGN HOLDINGS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 46.701.

DISSOLUTION

In the year two thousand five on the thirtieth of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SOVEREIGN HOLDINGS S.A., a «société anonyme», established at Luxembourg, R.C. Luxembourg section B number 46.701, incorporated by deed of the notary Maître André Schwatgen, notary public residing at Luxembourg, on the 31st January, 1994, published in the Luxembourg Mémorial C.

The company has been thrown into liquidation by deed of the undersigned notary on October 27th 2004, with appointment of MAS, S.à r.l. as liquidator and of CERTIFICA, S.à r.l., «réviseur d'entreprises», as auditor-controller.

The meeting is presided by Mrs Flora Château, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium).

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II. As appears from the attendance list, the 400 shares representing the whole capital of the corporation (with an amount of USD 40.000,-) are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. Report of the auditor-controller.
2. Approval of the liquidation report.
3. Discharge to be granted to the liquidator and the auditor-controller.
4. Closing of the liquidation.
5. Indication of the place for the keeping of the accounts and other documents for a period of 5 years and of the deposit of the sums and assets not distributed at the end of the liquidation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting, having taken notice of the report by the auditor-controller, approves the report of the liquidator and the liquidation accounts.

The said report, after signature ne varietur by the persons attending and the recording notary, will be attached to the present deed to be registered with it.

Second resolution

The meeting gives full discharge to the liquidator and to the auditor-controller for the execution of their mandates.

Third resolution

The meeting pronounces the closing of the liquidation.

Fourth resolution

The Meeting decides that the accounts and other documents of the company will remain deposited for a period of five years at the former registered office of the company, and that all the sums and assets eventually belonging to shareholders and creditors who doesn't be present at the end of the liquidation will be deposited at the same former registered office for the benefit of all it may concern.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOVEREIGN HOLDINGS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 46.701, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 janvier 1994.

La société a été mise en liquidation suivant acte du notaire soussigné en date du 27 octobre 2004, comprenant nomination de MAS, S.à r.l. en tant que liquidateur et de CERTIFICA, S.à r.l. en tant que Commissaire-vérificateur.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Flora Château, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que les 400 actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de USD 40.000,-), sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire-vérificateur.
 2. Approbation des comptes de la liquidation.
 3. Décharge à accorder au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
 4. Clôture de la liquidation.
 5. Détermination de l'endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années et du dépôt des sommes et avoirs non distribués à la clôture de la liquidation.
- Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Signé: H. Janssen, F. Château, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, vol. 149S, fol. 8, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

J. Elvinger.

(072730.3/211/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 109.812.

In the year two thousand five, on the twenty-third day of the month of August.

Before us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

AXA PROPERTY TRUST LIMITED, a limited liability company governed by the laws of Guernsey, having its registered office located at Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey GY1 3QL, Channel Islands and registered under number 43.007,

represented by Maître Gregory Surply, avocat, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on August 22, 2005.

The said proxy, signed ne varietur by the representative of the appearing party and by the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., established in Luxembourg, with registered office located at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), entered in the Company Register at Luxembourg, Section B, under number 109.812 and incorporated following a deed of the undersigned notary on July 20, 2005, not yet published in the Mémorial C, (the «Company»), the articles of incorporation of which have never been amended.

The appearing party, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's corporate capital by an amount of three hundred ninety-two thousand seven hundred Euro (EUR 392,700.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to four hundred five thousand two hundred Euro (EUR 405,200.-) divided into sixteen thousand two hundred eight (16,208) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to issue fifteen thousand seven hundred eight (15,708) new shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

2. To accept the subscription of the fifteen thousand seven hundred eight (15,708) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each by the existing shareholder of the Company, AXA PROPERTY TRUST LIMITED and to accept payment in full of each of these fifteen thousand seven hundred eight (15,708) shares by a contribution in cash and to allocate the fifteen thousand seven hundred eight (15,708) newly issued shares to AXA PROPERTY TRUST LIMITED in consideration for its contribution in cash and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

3. To amend article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1. to 2.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the Company's corporate capital by an amount of three hundred ninety-two thousand seven hundred Euro (EUR 392,700.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to four hundred five thousand two hundred Euro (EUR 405,200.-) divided into sixteen thousand two hundred eight (16,208) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The sole shareholder resolved to issue fifteen thousand seven hundred eight (15,708) new shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription

There now appeared Maître Gregory Surply, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of AXA PROPERTY TRUST LIMITED, prenamed, by virtue of a proxy granted on August 22, 2005.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of AXA PROPERTY TRUST LIMITED, prenamed, for fifteen thousand seven hundred eight (15,708) new shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to make payment in full for each such new share by a contribution in cash in an amount of three hundred ninety-two thousand seven hundred Euro (EUR 392,700.-).

The person appearing declared and the sole shareholder recognised that each new share issued has been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the amount of three hundred ninety-two thousand seven hundred Euro (EUR 392,700.-) proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon the sole shareholder resolved to accept the said subscription and payment and to allot the fifteen thousand seven hundred eight (15,708) new shares to AXA PROPERTY TRUST LIMITED, prenamed.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, which shall have the following wording:

«The issued capital of the Company is set at four hundred five thousand two hundred Euro (EUR 405,200.-) divided into sixteen thousand two hundred eight (16,208) shares, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.»

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at five thousand seven hundred Euro (EUR 5,700.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire, résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

AXA PROPERTY TRUST LIMITED, une société régie par les lois de Guernsey, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey GY1 3QL, Channel Islands et enregistrée sous le numéro 43.007,

représentée aux fins des présentes par Maître Gregory Surply, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 22 août 2005.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., une société établie à Luxembourg et ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 109.812 et constituée par acte reçu du notaire instrumentant, en date 20 juillet 2005, non encore publié au Mémorial C, (la «Société»), les statuts de laquelle n'ont jamais été modifiés.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement informée des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de trois cent quatre-vingt-douze mille sept cents euros (EUR 392.700,-) de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à un montant de quatre cent cinq mille deux cents euros (EUR 405.200,-) divisé en seize mille deux cent huit (16.208) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et émission de quinze mille sept cent huit (15.708) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision des associés se prononçant sur l'augmentation de capital proposée.

2. Acceptation de la souscription des quinze mille sept cent huit (15.708) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune par AXA PROPERTY TRUST LIMITED et acceptation de la libération de chacune de ces quinze mille sept cent huit (15.708) parts sociales par un apport en numéraire et attribution des quinze mille sept cent huit (15.708) parts sociales nouvelles à AXA PROPERTY TRUST LIMITED en contrepartie de son apport en numéraire et acceptation de l'effectivité de l'augmentation de capital.

3. Modification de l'article 5 paragraphe 1^{er} des statuts de la Société afin de refléter les résolutions devant être adoptées conformément aux points 1. à 2.

a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de trois cent quatre-vingt-douze mille sept cents euros (EUR 392.700,-) de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à un montant de quatre cent cinq mille deux cents euros (EUR 405.200,-) divisé en seize mille deux cent huit (16.208) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé d'émettre quinze mille sept cent huit (15.708) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision des associés se prononçant sur l'augmentation de capital proposée.

Souscription

Est ensuite intervenu Maître Gregory Surply, précité, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de AXA PROPERTY TRUST LIMITED, précitée, en vertu d'une procuration donnée le 22 août 2005.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de AXA PROPERTY TRUST LIMITED, précitée, à quinze mille sept cent huit (15.708) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de trois cent quatre-vingt-douze mille sept cents euros (EUR 392.700,-).

Le comparant a déclaré et l'associé unique a reconnu que chaque part sociale nouvelle a été libérée entièrement en espèces et que la somme de trois cent quatre-vingt-douze mille sept cents euros (EUR 392.700,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

L'associé unique a décidé d'accepter ladite souscription et libération et d'attribuer les quinze mille sept cent huit (15.708) parts sociales nouvelles à AXA PROPERTY TRUST LIMITED, précitée.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital émis de la Société est fixé à quatre cent cinq mille deux cents euros (EUR 405.200,-) divisé en seize mille deux cent huit (16.208) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à cinq mille sept cents euros (EUR 5.700,-).

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaut.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: G. Surply, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2005, vol. 149S, fol. 71, case 6. – Reçu 3.927 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2005.

G. Lecuit.

(079454.3/220/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 109.812.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2005.

G. Lecuit.

(079455.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

GARAGE PAUL KELLEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.

R. C. Luxembourg B 23.336.

Les documents de clôture de l'année 2003, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BH05349, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2005.

Pour GARAGE PAUL KELLEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079684.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

PROMOTION NEUILLY S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-7535 Mersch.

R. C. Luxembourg B 45.766.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06449, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, au mois de juin 2005.

Pour PROMOTION NEUILLY S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079685.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

TAG DOMAINES & NEGOCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.589.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079698.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

LUXESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch.

R. C. Luxembourg B 70.796.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06448, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, au mois de juin 2005.

Pour LUXESTATE S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079686.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

LAURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-7535 Mersch.

R. C. Luxembourg B 53.484.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06445, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, au mois de juin 2005.

Pour LAURE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079687.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

DEFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch.

R. C. Luxembourg B 69.594.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06443, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, au mois de juin 2005.

Pour DEFA S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079688.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

TAG GROUP (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 14.880.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079705.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

TAG GROUP (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 14.880.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 et le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01302, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079706.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

68110

COFIDIAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 42.165.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06442, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, au mois de juin 2005.

Pour COFIDIAR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l., Mersch

Signature

(079689.3/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

PROMOLAND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.470.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROMOLAND HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(079693.3/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

FINANCIERE TAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.067.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079699.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

WATERFALL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 95.010.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Signature.

(079700.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

**ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ANAKA, S.à r.l.).**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 105.778.

In the year two thousand and five, on the twelfth of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The undersigned ML-OCRE-JERSEY LTD, a company incorporated and existing under the laws of Jersey with registered address at Le Quesne Chambers, 9 Burrard Street, St. Helier Jersey JE2 4WS,

being the sole shareholder of ANAKA, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number B 105.778, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Paul Bettingen, on 23 December 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of 25 May 2005, number 492,

duly represented by Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 August 2005, in Jersey, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the entire share capital has resolved upon the following agenda:

Agenda:

1. Change of the name of the Company;
2. Subsequent amendment of article 4 of the articles of incorporation as follows:

Art. 4. «The Company will assume the name of ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l.»;

3. Miscellaneous;

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to change the name of the Company from today in ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned change of the name of the Company, article 4 of the articles of incorporation is modified and now reads as follows:

Art. 4. «The Company will assume the name of ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by its name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le douze août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La soussignée ML OCRE JERSEY LTD, une société constituée et régie selon les lois de Jersey, et ayant son siège social à Le Quesne Chambers, 9 Burrard Street, St. Helier Jersey JE2 4WS,

étant le seule associé de ANAKA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 105.778, constituée suivant acte notarié du notaire Maître Paul Bettingen, en date du 23 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 25 mai 2005 numéro 492,

ici représenté par Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 août 2005, à Jersey. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la Société;
2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société prend la dénomination de ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l.»;

3. Divers;

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le seule actionnaire décide de changer la dénomination de la Société en ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l. avec effet de ce jour:

Deuxième résolution

Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société prend la dénomination de ML DOM LUXEMBOURG, S.à r.l.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, vol. 25CS, fol. 32, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

J. Elvinger.

(079451.3/211/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

BOTTEGA VENETA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 75.815.

Le bilan au 31 janvier 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BH07063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

Signature

Mandataire

(079701.3/2460/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

TAG I.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.494.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079702.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

NORSEMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.266.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour NORSEMAN HOLDING S.A.

Signature

(079757.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

NORSEMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.266.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour NORSEMAN HOLDING S.A.

Signature

(079751.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.
